

14 juillet 2006



# Conseil de sécurité

## CS/8776

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

---

### Conseil de sécurité

5489<sup>e</sup> séance – matin

### **CONSEIL DE SECURITÉ: LA MAJORITÉ DES MEMBRES RECONNAÎT LA RESPONSABILITÉ DU HEZBOLLAH DANS LA CRISE AU LIBAN TOUT EN CONDAMNANT LE CARACTÈRE DISPROPORTIONNÉ DE LA RIPOSTE ISRAËLIENNE**

#### **Il exhorte les parties au conflit à la retenue et se félicite de l'envoi d'émissaires par le Secrétaire général et l'Union européenne en vue de trouver une issue pacifique**

Réunis aujourd'hui en séance plénière à la demande expresse du Liban\*, les membres du Conseil de sécurité ont exprimé leur grave préoccupation devant l'escalade de la situation au Moyen-Orient depuis quelques jours.

Le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, Jean-Marie Guéhenno, a rappelé que la crise avait débuté le 12 juillet dernier, lorsque le Hezbollah a tiré des roquettes depuis le territoire libanais contre des positions des forces de défense israéliennes situées près de la localité de Zarit, de l'autre côté de la Ligne bleue. Peu après avoir pénétré en territoire israélien, des militants du Hezbollah ont attaqué une patrouille israélienne, capturant deux soldats, en tuant trois autres et faisant plusieurs blessés. En guise de représailles, Israël a lancé une vaste offensive militaire, multipliant les frappes aériennes et terrestres contre les infrastructures logistiques libanaises, notamment l'aéroport international de Beyrouth. Ce faisant, Israël a imposé un blocus aérien et maritime, dont les conséquences pourraient s'avérer catastrophiques pour la population civile libanaise, a poursuivi M. Guéhenno.

La plupart des membres du Conseil ont condamné l'agression perpétrée par le Hezbollah, ainsi que le soutien dont ce groupe bénéficie de la part de certains régimes. Mais ils ont également condamné la riposte disproportionnée d'Israël, qui aurait déjà causé la mort de plus d'une cinquantaine de civils parmi les Libanais et par l'imposition d'un blocus qui isole et paralyse un pays déjà fragile sur le plan économique. Le représentant des États-Unis a cependant pleinement appuyé l'opération militaire israélienne, appelant au désarmement immédiat du Hezbollah.

Le représentant du Liban a rejeté les accusations du Gouvernement d'Israël, qui le rend responsable de la crise, alors que son propre Gouvernement a déclaré à plusieurs reprises n'avoir aucun lien avec les attaques perpétrées délibérément par le Hezbollah. À l'instar de nombreuses délégations, le représentant de la France a appelé le Liban à assumer ses responsabilités et à tenir les engagements qu'il a pris devant ce Conseil, en œuvrant de façon effective au rétablissement de son autorité sur l'ensemble de son territoire et en mobilisant plus activement l'ensemble des acteurs politiques libanais derrière l'objectif du désarmement des milices libanaises et non libanaises.

Le Liban a profité du retrait d'Israël du sud du Liban pour en faire une base arrière du terrorisme, au mépris de la résolution 1559 (2005) du Conseil de sécurité, qui exigeait pourtant le départ des troupes étrangères du sol libanais, a accusé le représentant d'Israël. Payant aujourd'hui le prix de son inaction et de son inaptitude, le Gouvernement libanais a permis au Hezbollah de s'épanouir avec la bienveillance de la Syrie et de l'Iran, deux régimes piliers de l'axe de la terreur qui s'en prend aujourd'hui à Israël. Citant à l'appui de sa déclaration les propos de ministres libanais, qui ont avoué que « Damas donne les ordres, l'Iran fournit l'équipement, Israël réagit et le Liban souffre », le représentant israélien s'est adressé ensuite directement à son homologue libanais, auquel il a lancé un appel vibrant: « Vous savez que si vous le pouviez, vous ajouteriez votre voix à celles de vos compatriotes. Vous savez que si vous le pouviez, vous seriez à mes côtés, car vous savez que nous faisons ce que nous devons faire et que si nous réussissons, c'est le Liban qui en sera bénéficiaire ».

Président le Conseil de sécurité pendant le mois de juillet,, la France a dit craindre que le caractère disproportionné de la riposte et du blocus israéliens n'annihilent les efforts engagés par le Gouvernement libanais pour redresser l'économie de son pays et restaurer l'autorité de l'État sur l'ensemble de son territoire, mais aussi les efforts entrepris depuis un an pour consolider la démocratie libanaise et la réconciliation de son peuple.

Soulignant la nécessité urgente de rechercher une solution pacifique négociée au conflit, les membres du Conseil se sont félicités de la décision du Secrétaire général et de l'Union européenne de dépêcher des émissaires au Moyen-Orient pour dialoguer avec les parties et mettre fin le plus rapidement aux hostilités qui se poursuivent dans la région.

\* S/2006/517

## **LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT**

### **Exposés**

M. JEAN-MARIE GUÉHENNO, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, a rappelé que la crise avait débuté le 12 juillet dernier, vers 9 heures, lorsque le Hezbollah a tiré des roquettes depuis le territoire libanais vers des positions des forces de défense israéliennes près des côtes et de la localité israélienne de Zarit. Peu après, des militants du Hezbollah ont traversé la Ligne bleue et pénétré en territoire israélien. Ils ont attaqué une patrouille israélienne, capturant deux soldats, en tuant trois autres et faisant plusieurs blessés. Un échange de tirs nourris entre forces armées israéliennes et Hezbollah s'est ensuivi le long de la Ligne bleue. En guise de représailles, a poursuivi M. Guéhenno, Israël a lancé des frappes aériennes et terrestres contre les infrastructures logistiques libanaises pour empêcher le Hezbollah de transférer les soldats capturés. Israël a déclaré qu'un cessez-le feu serait conditionné par la libération immédiate et sans condition de ses soldats. Le 13 juillet, le Hezbollah a lancé de nombreuses attaques le long de la Ligne bleue, deux roquettes frappant la ville de Haïfa. Israël a répliqué en bombardant l'aéroport de Beyrouth. Les hostilités se poursuivent maintenant de façon intermittente. Le nombre de blessés de part et d'autre, même s'il est élevé, ne peut être confirmé. Huit soldats israéliens auraient été tués, de nombreux autres blessés; deux civils israéliens ont été tués et des dizaines de blessés. Un soldat libanais a été tué, ainsi qu'une cinquantaine de civils. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Liban, M. Pedersen, a exprimé sa préoccupation quant à l'ampleur de la réponse israélienne et au blocus aérien et maritime imposé au Liban, ce qui risque de compliquer la situation de sa population. Quant au personnel militaire de la FINUL, il a été confiné dans ses positions. Compte-tenu des tirs constants, il n'a pas été en mesure d'effectuer ses patrouilles. La Force reste en contact avec les parties et les exhorte à faire preuve de retenue. Pour pouvoir apporter l'aide médicale et humanitaire dont les civils ont besoin, la FINUL aura besoin de pouvoir se déplacer librement, a souligné le Secrétaire général adjoint.

M. IBRAHIM GAMBARI, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, a fait part de la grave préoccupation du Secrétaire général face à l'escalade de la violence au Liban et en Israël. Il condamne toutes les attaques contre des civils et rappelle aux parties leur obligation de respecter les principes de précaution et de proportionnalité dans toutes les opérations militaires. Le Secrétaire général, encore dit Ibrahim Gambari, appelle les parties à honorer les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et des accords internationaux en vigueur. Le Secrétaire général a rejoint les dirigeants du monde dans la recherche d'une solution à la crise, la promotion de la retenue et le contrôle de situation. Le Secrétaire général espère que les parties entendront ces conseils et que les acteurs régionaux exerceront leur influence.

Le Secrétaire général est donc encouragé par la déclaration du Liban dans laquelle il réaffirme son engagement en faveur des résolutions internationales et du respect de la Ligne bleue. Toutes les parties doivent garder une porte ouverte à la diplomatie, pense encore le Secrétaire général qui a dépêché une mission de bons offices au Moyen-Orient. Les membres de la mission arrivent au Caire aujourd'hui pour rencontrer les autorités égyptiennes et consulter les Ministres des affaires étrangères de la Ligue des États arabes. Ils se rendront ensuite en Israël, au Liban et en Syrie et partout où le Secrétaire général le jugera nécessaire.

### **Déclarations**

M. NOUHAD MAHMOUD (Liban) a déclaré que le Conseil de sécurité se réunissait sous le coup d'une incursion barbare et généralisée d'Israël, qui détruit les infrastructures du Liban et tue ses civils. Le Gouvernement israélien rend le Gouvernement libanais responsable de la situation, bien que celui-ci ait déclaré ne jamais avoir été informé des attaques perpétrées depuis son territoire. La plupart des grands ponts ont été détruits, de même que les réserves de carburant et les trois pistes d'atterrissage de l'aéroport international de Beyrouth. Plus tard, les forces israéliennes ont bombardé deux autres aéroports et imposé un blocus maritime pour isoler le Liban. Violant tous les droits de l'homme et le droit à la vie, Israël a démoli des maisons avec leurs habitants à l'intérieur et l'on compte déjà plus de 60 victimes, a affirmé le représentant libanais, dénonçant cette agression, qui viole toutes les normes de droit international en vigueur. Ce que fait aujourd'hui Israël est un acte de dévastation qui vise à mettre le Liban à genoux et à semer la subversion. Le Gouvernement libanais a rappelé qu'il avait exprimé son droit d'exercer sa souveraineté territoriale en conformité avec ses engagements pris

devant la communauté internationale par les résolutions pertinentes du Conseil. L'attaque d'Israël ne fait que compromettre ce processus. Le mépris par Israël des appels lancés par le Liban de négocier sous l'égide des Nations Unies est une preuve manifeste de la volonté d'Israël de provoquer une escalade. Le Conseil doit donc prendre une décision immédiate pour exiger un cessez-le-feu et la levée du blocus imposé au Liban, a conclu le représentant.

M. DAN GILLERMAN (Israël) a rappelé qu'il y a 32 ans, le Liban était connu pour ses cafés et ses bars où sa jeunesse passait du bon temps dans ce qu'il était convenu la Suisse du Moyen-Orient. Quelle différence avec le spectacle d'aujourd'hui, a souligné le représentant, en estimant que les tourments ont débuté en 1975, plongeant le pays dans la terreur et la dépression. Ce pays est pris en otage par les tyrans dans le nord et les terroristes dans le sud. Il est aujourd'hui caractérisé par des conflits religieux, l'intolérance, la mainmise de la Syrie, les assassinats politiques et la terreur. En mai 2000, a rappelé le représentant, Israël a pris la décision douloureuse de se retirer d'une zone de sécurité qu'il avait établie pour prévenir les attaques terroristes et les tirs de roquettes. Le Conseil a reconnu le retrait total d'Israël et son plein respect de la résolution 425. Ce moment, a estimé le représentant, était l'heure de vérité pour le Liban et tragiquement, le Gouvernement libanais a choisi de faire de son pays une base arrière du terrorisme. La résolution 1559 du Conseil sur le retrait des troupes étrangères a été une seconde chance et là encore, le Gouvernement libanais a choisi de succomber à la terreur au lieu d'essayer de la vaincre, en laissant perdurer l'occupation des terroristes.

La description d'un peuple « qui ne rate jamais une occasion de rater une occasion » s'applique à la perfection au Liban qui, aujourd'hui, paie le prix de son inaction et de son inaptitude. Rappelant les faits qui ont amené à l'opération israélienne, le représentant a souligné que son pays devait réagir comme tout État démocratique et responsable. Ayant fait preuve d'une retenue pendant six ans, Israël devait répondre à cette attaque non provoquée. Le représentant a aussi souligné que les actions d'Israël visent à répondre à un acte de guerre émanant du Liban. La réponse s'est concentrée sur les places fortes et les infrastructures du Hezbollah. Les centaines de roquettes qu'il a lancées montrent l'arsenal considérable qu'il a amassé depuis plusieurs années. C'est une situation dangereuse qu'Israël n'a cessé de dénoncer. Stigmatisant le cynisme et la brutalité avec lesquels le Hezbollah fait des civils des boucliers humains, le représentant a jugé important que la communauté internationale comprenne que le Hezbollah n'est que le doigt de la gâchette avec le Hamas, du nouvel axe de la terreur, un club sélect dont le prix d'entrée est le sang des innocents. L'Iran nie l'holocauste en préparant le prochain, a-t-il répété.

Les missiles lancés contre Israël étaient iraniens et financés par le pays même qui clame ses droits à l'arme nucléaire. La Syrie, un autre membre de ce club, est un protecteur connu d'organisations terroristes. Pour elle, le Liban est le sud de la Syrie. Le Liban, a réaffirmé le représentant israélien, est occupé par des terroristes au sud ou à Beyrouth où les opposants à la Syrie sont systématiquement assassinés. La vraie puissance occupante au Liban est la terreur orchestrée par le Hezbollah et appuyée par la Syrie et l'Iran. Aujourd'hui, a estimé le représentant, le Liban a une nouvelle chance de se libérer de la terreur et de se dégager du contrôle néfaste de la Syrie et de l'influence mortelle de l'Iran.

Le représentant a repris les propos des Ministres libanais « patriotiques et courageux » qui ont avoué: « Damas donne les ordres, l'Iran fournit l'équipement, Israël réagit et le Liban souffre ». Il a cité un autre Ministre courageux qui a rejeté toute idée que son rôle soit impliqué dans un conflit voulu par les acteurs régionaux. Le Hezbollah a non seulement enlevé deux soldats israéliens mais il a également pris en otage l'ensemble du Liban. Se tournant vers « ses distingués collègues du Liban », le représentant israélien a déclaré: « Vous savez que si vous le pouviez, vous ajouteriez votre voix aux voix de vos compatriotes. Vous savez que si vous le pouviez, vous seriez à mes côtés car vous savez que nous faisons ce que nous devons faire et que si nous réussissons, c'est le Liban qui en sera bénéficiaire ». S'adressant ensuite au Conseil, il lui rappelé son devoir d'aider le Gouvernement libanais à créer un Liban libre et prospère. Le parcours triste et tourmenté de ce pays vit aujourd'hui une autre étape regrettable. Chacun de nous doit saisir cette occasion non seulement pour les peuples du Liban et d'Israël mais aussi pour les générations futures.

M. KONSTANTIN DOLGOV (Fédération de Russie) a déclaré que la situation continuait de se dégrader de manière inquiétante, prenant la forme d'un affrontement de grande envergure qui menace l'équilibre de la région toute entière. Les mesures prises par Israël présentent un grand danger pour les populations civiles, comme les attaques à la roquette perpétrées contre le territoire israélien depuis le territoire libanais. Considérant que la réponse d'Israël est disproportionnée, le représentant russe l'a donc appelé à cesser les bombardements aériens et à lever le blocus imposé au Liban. Le Hezbollah doit de son côté renoncer à la lutte armée, libérer les soldats capturés et respecter la Ligne bleue. La Fédération de Russie prend, pour sa part, des mesures énergiques pour contribuer à mettre fin au conflit en établissant des contacts étroits avec la communauté internationale. Saluant la décision du Secrétaire général d'envoyer une équipe sur place, le représentant a déclaré que son propre pays avait dépêché un envoyé spécial pour entrer en contact avec les parties au conflit.

M. NANA EFFAH-APENTENG (Ghana) a salué la décision du Secrétaire général de dépêcher une équipe de trois envoyés en vue d'examiner les moyens de mettre fin à la situation actuelle au Moyen-Orient. Il a ensuite saisi l'occasion pour demander de nouveau la libération immédiate des soldats israéliens capturés, ainsi que des parlementaires palestiniens détenus par Israël. Une fois déclenchée, la force est difficile à maîtriser: la

méfiance s'accroît, les positions se durcissent et la possibilité d'une solution diplomatique s'évanouit, a-t-il poursuivi. Conscient de tous ces dangers, le Conseil de sécurité a lancé des appels au calme et à la retenue. Dans ce contexte, le bombardement des infrastructures logistiques libanaises en vue d'appliquer un blocus total au Liban est inacceptable. Si un certain succès a pu être obtenu par une stratégie de contention, peu a été fait pour se pencher sur les causes profondes du conflit. Or, la crise au Moyen-Orient tourne pour l'essentiel autour de la question palestinienne et de la création d'un État souverain et indépendant. La délégation du Ghana a donc lancé un appel à la cessation immédiate des hostilités, soulignant que le Conseil de sécurité devait recentrer ses efforts sur la recherche d'une solution négociée.

M. CÉSAR MAYORAL (Argentine) a estimé que les deux crises, celle de Gaza et celle du Liban, pourraient déstabiliser toute la région du Moyen-Orient. Toutes les parties doivent mettre fin à l'escalade de la violence et se tourner vers des négociations. Il a donc salué la décision du Secrétaire général de dépêcher une équipe de trois envoyés spéciaux dans la région afin qu'ils contribuent à trouver une solution à la situation actuelle. Toutes les parties doivent coopérer avec ces envoyés spéciaux, a-t-il dit avant de condamner l'attaque du Hezbollah du 12 juillet et de demander la libération immédiate et sans condition des soldats enlevés. Il a aussi condamné les tirs de roquettes contre Israël qui a entraîné la mort d'une ressortissante argentine. Le Gouvernement libanais, a-t-il voulu, doit assumer ses responsabilités dans le sud du pays et mettre un terme aux violations de la Ligne bleue. Il a néanmoins rappelé à Israël son devoir d'éviter tout usage disproportionné de la force, les châtiments collectifs, la destruction des infrastructures civiles, ainsi que les attaques dans des zones peuplées qui mettent en péril la vie de civils innocents. Il a aussi rejeté l'imposition d'un blocus aérien, maritime et terrestre contre le Liban. Les pratiques d'intrusion de la Ligne bleue doivent également cesser, a-t-il dit, en regrettant la mort de quatre Brésiliens dont deux enfants qui sont tombés sous les tirs des forces de défense israéliennes. Il s'agit là de la preuve patente d'une réaction disproportionnée. Il a appelé les pays concernés à exercer leur influence sur les parties pour éviter le déclenchement d'un conflit régional aux conséquences imprévisibles pour l'ensemble de la communauté internationale.

M. JOHN BOLTON (États-Unis) a déclaré que les incursions du Hezbollah en territoire israélien étaient inacceptables, condamnant ses attaques et exigeant la libération de soldats israéliens capturés. Il est urgent, a-t-il poursuivi, que la Syrie et le Hezbollah respectent les dispositions des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous insistons en outre sur la déclaration rendue publique par le Conseil le 18 juin 2006, qui soulignait qu'Israël avait retiré toutes ses forces du Liban. Préoccupés par la démocratie très fragile dans ce pays, M. Bolton a déclaré que les aspirations démocratiques de son peuple ne devaient pas être sapées par les actions du Hezbollah. Toutes les milices, y compris le Hezbollah, doivent être désarmées immédiatement, a-t-il insisté, et la Syrie et l'Iran rendues responsables pour leur appui aux groupes terroristes, avec lesquels il est impossible de négocier. Pour la troisième fois en deux semaines, nous lançons un appel à la Syrie pour qu'elle remette le chef du Hamas, a ajouté M. Bolton. Il a annoncé que des fonctionnaires américains de haut niveau s'étaient rendus au Moyen-Orient pour dialoguer avec les parties au conflit et instaurer une paix et une sécurité à long terme dans la région.

Reconnaissant le droit de tout État de se défendre, y compris le Liban, M. ABDULLH SAAD AL-QAHTANI (Qatar) s'est opposé catégoriquement à tout usage disproportionné de la force par Israël qui, a-t-il dit, se sert de l'enlèvement de ses soldats pour apporter l'instabilité dans la région. Il s'agit d'une agression préméditée et d'une violation flagrante de la Charte des Nations Unies, a estimé le représentant, en appelant le Conseil à mettre un terme à cette situation. Le Liban est un cas de réussite démocratique dans la région et il revient à la communauté internationale de mettre fin à tout acte qui pourrait déstabiliser le pays. C'est la seule manière, a jugé le représentant, de rendre ce pays capable d'exercer son autorité sur tout l'ensemble du territoire. Qu'Israël tienne le Gouvernement libanais responsable de l'enlèvement de ses deux soldats est une situation grave, a-t-il conclu, en appelant les deux parties à faire preuve de retenue et à épargner la vie des civils. Le Conseil doit mettre fin à cette agression barbare pour protéger le Liban et son peuple, a-t-il encore dit.

M. LIU ZHENGMIN (Chine) a rappelé qu'au cours de ces derniers jours, la situation entre Israéliens et Palestiniens s'était aggravée. La Chine est opposée à toute décision qui pourrait menacer l'équilibre de cette région, dénonçant les attaques du Hezbollah, tout comme la réponse disproportionnée des forces israéliennes, qui constitue, selon la délégation chinoise, une violation de la souveraineté du Liban. Nous demandons d'une part à Israël la levée des sanctions imposées au peuple libanais et d'autre part au Hezbollah de cesser ses agressions et de libérer les soldats israéliens détenus. Rappelant que l'histoire nous avait appris que la violence contre la violence ne menait nulle part, la délégation a appelé les parties concernées à faire preuve de retenue. Notant que le Secrétaire général avait dépêché des Envoyés spéciaux, le représentant a espéré que cette mission serait à la hauteur des espérances placées en elle.

M. SHINICHI KITAOKA (Japon) a condamné dans les termes les plus forts les attaques du Hezbollah qui doit respecter les résolutions du Conseil et libérer des soldats israéliens. Il s'est dit préoccupé par le fait que l'évolution de la situation aura des conséquences négatives sur les efforts de paix dans la région. Il a reconnu les préoccupations légitimes d'Israël tout en l'exhortant à éviter l'usage excessif de la force et les attaques contre les infrastructures civiles. Le représentant a salué les efforts du Gouvernement libanais pour obtenir son indépendance politique. Le désarmement et le démantèlement du Hezbollah est, en la matière, une question essentielle. Les derniers événements montrent l'importance de ces objectifs, a conclu le représentant, en

appelant le Gouvernement à les poursuivre et à faciliter la libération des soldats enlevés. Il s'est enfin félicité de la décision du Secrétaire général de dépêcher une mission de bons offices dans la région. Il a aussi rappelé que le Premier Ministre japonais, qui était en Israël récemment, a reconnu la situation difficile que vit le peuple israélien tout en l'appelant à une réaction rationnelle visant la stabilité mutuelle et la prospérité.

M. EMYR JONES PARRY (Royaume-Uni) s'est déclaré en faveur d'une résolution pacifique de cette crise, engageant toutes les parties à faire preuve de retenue pour éviter une aggravation de la crise. À cette fin, il s'est félicité de l'envoi d'émissaires du Secrétaire général, comme d'un représentant de l'Union européenne et il a espéré que ces initiatives porteraient leurs fruits. La délégation a en outre demandé la libération des soldats israéliens et s'adressant à la Syrie et au Liban, elle leur a demandé d'exercer toute leur influence pour faciliter ce processus. Par ailleurs, la réaction des forces de défense israéliennes doit être mesurée et s'efforcer de respecter les dispositions du droit international, a souligné le représentant. Cette crise souligne la nécessité de mettre en œuvre au plus vite la résolution 1559 du Conseil de sécurité, a-t-il conclu.

M. BASILE IKOUEBE (Congo) a condamné les éléments déclencheurs de la crise que sont les tirs de roquettes sur Israël et la capture de deux de ses soldats. Il a aussi condamné les actes de représailles disproportionnés de l'armée israélienne. Il s'agit tout autant, a-t-il estimé, d'actes de guerre qui mettent en danger les populations civiles, détruisent les infrastructures socioéconomiques et fragilisent les autorités libanaises engagées dans un dialogue national. Il faut agir vite, a-t-il préconisé, pour calmer les tensions et revenir à une solution politique et diplomatique. Il a donc salué l'initiative du Secrétaire général de dépêcher une délégation de haut niveau dans la région. Il a encouragé toute initiative régionale, en se joignant à l'appel du Liban à un cessez-le-feu qui sera suivi par des négociations sur la libération des prisonniers, la mise en œuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, le démantèlement des milices, la normalisation des relations du Liban avec ses voisins et le respect de la Ligne bleue. Il n'y a pas d'alternative, comme la situation le montre aujourd'hui, à la stricte application des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, a conclu le représentant.

M. AUGUSTINE MAHIGA (République-Unie de Tanzanie) s'est déclaré alarmé par l'escalade brutale des hostilités entre Hezbollah et forces israéliennes. Il a déploré l'incursion illégale et l'agression perpétrées par les militants du Hezbollah, mais également la réaction hors de proportion des forces israéliennes contre les infrastructures logistiques libanaises et l'imposition d'un blocus aérien et maritime catastrophique pour la population civile libanaise. Nous demandons instamment aux parties de faire preuve d'un maximum de retenue, a poursuivi le représentant, qui a souligné que la situation en matière de sécurité montrait l'urgence pour le Gouvernement libanais d'étendre sa souveraineté et son contrôle sur son territoire. Une telle volonté doit s'inscrire dans le contexte de la recherche d'une solution d'ensemble au Moyen-Orient, a-t-il ajouté. La délégation a enfin appelé les dirigeants de la région et la communauté internationale à prendre les mesures qui s'imposent pour mettre fin aux hostilités. À cet égard, elle s'est dite satisfaite à l'annonce de l'envoi d'émissaires du Secrétaire général au Moyen-Orient.

M. HUGO PEREYRA (Pérou) a cité le cessez-le-feu et la libération des soldats israéliens et celle des autorités palestiniennes détenues par Israël comme les conditions préalables à la reprise des négociations. Reconnaisant qu'Israël réagit aux provocations du Hezbollah dont la dernière initiative ressemble « étrangement à celle du Hamas », le représentant a rappelé que le droit de légitime défense doit s'exercer dans le strict respect des dispositions pertinentes de la Charte des Nations Unies qui condamne l'usage excessif de la force. Devant l'escalade, il a jugé important que le Gouvernement libanais désarme toutes les milices armées qui se trouvent sur son territoire. Les actions du Hezbollah sont un défi permanent pour les autorités libanaises qui peuvent se voir entraînées dans un conflit dont personne ne veut, a alerté le représentant, en estimant que la solution de la crise dans la région réside dans la reconnaissance par le Hamas de l'État d'Israël, sa renonciation à la violence et son respect des accords conclus précédemment. Le Quatuor, qui a édicté ces principes, doit déployer tous les efforts en ce sens pour obtenir la libération des soldats pris en otage par le Hamas et le Hezbollah. Le représentant a conclu en saluant la décision du Secrétaire général d'envoyer une équipe sur le terrain. Il a appelé toutes les parties concernées, dont les membres du Quatuor, à apporter toute leur coopération à cette mission.

Mme ELLEN MARGRETHE LØJ (Danemark) a souligné que la dégradation des relations israélo-palestiniennes constituait une grave menace pour la région. Elle a dénoncé les attaques perpétrées par le Hezbollah et le soutien dont ses membres bénéficient de la part de régimes complaisants. Le Danemark n'hésite pas à reconnaître le droit à la légitime défense d'Israël, à condition qu'il s'exerce dans le respect des dispositions pertinentes du droit international humanitaire. La délégation s'est déclarée gravement préoccupée par les dégâts infligés aux infrastructures logistiques du Liban. Elle a ensuite appelé ce dernier à reprendre le contrôle de son territoire et à faire respecter sa souveraineté. Les conséquences humanitaires de la riposte israélienne sont alarmantes et requièrent la plus haute attention des parties au conflit, mais aussi de la communauté internationale. Il est donc essentiel que celles-ci s'abstiennent de mesures qui pourraient aggraver une situation déjà très préoccupante. La représentante s'est donc félicitée de la décision du Secrétaire général de dépêcher des envoyés spéciaux dans la région, qui devrait, selon elle, contribuer à un règlement pacifique de la situation.

M. MICHAL MLYNÁR (Slovaquie) s'est dit inquiet des opérations militaires d'Israël au Liban, avant de s'inquiéter aussi des tirs de roquettes du Hezbollah. La situation s'aggrave et cela devient dangereux, a-t-il prévenu, en appelant le Conseil à faire en sorte que les parties mettent fin à tout acte qui pourrait entraîner une escalade de la situation. Il a appelé les parties au cessez-le-feu, à la cessation du blocus et au retour à la table de négociations. Les États, a-t-il convenu, ont un droit à la légitime défense mais cela ne veut pas dire contre-attaque militaire. Condamnant toutes les attaques terroristes, il a répété que pour parvenir à une paix juste et durable, les parties doivent accepter un cessez-le-feu, les engagements pris précédemment et les résolutions du Conseil. Toutes les parties doivent revenir à un dialogue constructif et prendre des mesures concrètes pour renforcer la confiance mutuelle. Il a appelé à la libération des deux soldats avant d'appeler la communauté internationale à continuer à rester engagée au processus de paix. Les deux parties doivent montrer leur engagement politique de mettre fin au conflit, a voulu le représentant, en se félicitant de l'initiative du Secrétaire général de dépêcher une équipe de haut niveau dans la région.

Mme ALEXANDRA PAPADOPOULOU (Grèce) a exprimé sa profonde préoccupation devant les événements qui se sont produits ces derniers jours au Moyen-Orient. Nous déplorons l'attaque perpétrée par les membres du Hezbollah contre les positions israéliennes, ainsi que les bombardements et les attaques terrestres hors de proportion d'Israël, qui ont fait de nombreuses victimes civiles, a déclaré la représentante. Israël doit s'efforcer de respecter les dispositions pertinentes du droit international et de lever le blocus maritime et aérien imposé au Liban, a souligné la représentante. Il est important pour le Gouvernement libanais de prendre des mesures immédiates et efficaces pour prévenir de nouvelles attaques du Hezbollah contre Israël et d'étendre son contrôle sur l'ensemble de son territoire. Dans ce contexte critique, nous appelons toutes les parties à faire preuve de retenue et exprimons notre appui vigoureux à la mission dépêchée par le Secrétaire général dans la région, en espérant qu'elle aboutira à des résultats, a conclu la représentante de la Grèce.

M. JEAN-MARC DE LA SABLIERE (France) a estimé que le Hezbollah porte la responsabilité du déclenchement des hostilités, avant de condamner les attaques contre le territoire israélien, la mort de deux soldats israéliens, les blessures infligées à d'autres, l'enlèvement de deux autres encore dont il a demandé la libération immédiate et sans condition, et la poursuite des tirs de roquettes en territoire israélien. Le représentant a rappelé que le Gouvernement libanais s'est démarqué de cette « provocation aussi irresponsable que délibérée ». Il l'a appelé à assumer ses responsabilités et à tenir les engagements qu'il a pris devant ce Conseil, en œuvrant de façon effective au rétablissement de son autorité sur l'ensemble de son territoire et en mobilisant plus activement l'ensemble des acteurs politiques libanais derrière l'objectif du désarmement des milices libanaises et non libanaises.

Tout en reconnaissant le droit d'Israël de défendre son territoire et ses citoyens, le représentant français a condamné le caractère disproportionné de sa riposte qui menace d'annihiler les efforts engagés par le Gouvernement libanais pour redresser l'économie de son pays et restaurer l'autorité de l'État sur l'ensemble de son territoire. La riposte menace aussi, a-t-il ajouté, les efforts entrepris depuis un an pour consolider la démocratie libanaise et la réconciliation de son peuple. Dénonçant le blocus aérien et maritime imposé au Liban, le représentant a prévenu que la France ne saurait accepter que ses ressortissants soient empêchés de rejoindre leur pays. Elle se concertera avec ses partenaires européens pour qu'une solution très rapide soit trouvée à cette situation.

Il ne peut y avoir, a poursuivi le représentant, de solution militaire à cette crise comme il ne peut y avoir de solution militaire à aucun des conflits qui affectent le Moyen-Orient depuis des décennies. L'histoire de la région montre que la violence et la puissance ne règlent rien et que bien au contraire elles nourrissent d'autres conflits, d'autres violences et d'autres drames dont les populations civiles sont les premières victimes. Au moment, a conclu le représentant, où la diplomatie internationale s'organise pour tenter de définir les termes d'une solution pacifique à la crise, dans le cadre de l'ONU avec la mission du Secrétaire général, et dans celui de l'Union européenne, les parties doivent créer les conditions de son succès, en cessant les hostilités, en respectant scrupuleusement la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'autre et en coopérant pleinement aux efforts de médiation et de bons offices de la communauté internationale.

\* \* \* \* \*